



BREVET DE MÉCANICIEN 750 kW **Avec Mécanicien 250 kW et Certificat de formation de base à la sécurité (CFBS)**

Dates :

Non titulaire du mécanicien 250 kW et du CFBS : de mi-novembre à mi juin - Durée : 829heures

Titulaire du mécanicien 250 kW et du CFBS : de début janvier à mi juin - Durée : 672heures

Date de dépôt des dossiers : mi-août

Plan de formation :

❖ Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre titulaire de l'un des brevets suivants : Mécanicien 250 kw, CFBS (sinon les modules sont à valider avant l'entrée en formation),
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer,
- Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongée),

❖ Conditions d'obtention du diplôme :

- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
- Etre titulaire des modules spécifiques : CFBS et PCMM 250 kW.

❖ Conditions de délivrance du brevet :

Le brevet est délivré après dix-huit mois, dont six mois au moins à la machine postérieurement à l'obtention du diplôme de mécanicien 750 kW.

Coût de la formation :

Cours payant pris en charge par le **Conseil Régional** et le **Fonds Social Européen**, **sous certaines conditions** : être demandeur d'emploi, ne pas avoir suivi de formation continue prise en charge par la Région depuis 2 ans, ni de formation initiale depuis 6 mois et ne pas avoir un niveau d'études supérieur au Bac (possibilité de faire une demande de dérogation auprès de la Région).

Rémunération des stagiaires :

- Les candidats bénéficiant de l'Allocation Chômage « Pôle Emploi » peuvent obtenir une allocation de retour à l'emploi par la formation. Veuillez consulter votre conseiller « Pôle Emploi » **AVANT** l'entrée en stage.
- Les candidats n'ayant pas d'allocation, peuvent bénéficier d'une rémunération ASP.

- Les candidats non demandeurs d'emploi devront apporter la preuve de la prise en charge du coût de la formation : entreprise, FONGECIF ou financement personnel.

Prérogatives du brevet :

Fonctions de **chef mécanicien**, **Second mécanicien**, **Lieutenant mécanicien** sur navire d'une puissance inférieure à 750 kW de puissance propulsive.

Contenu de la formation :

INTITULÉ	TOTAL
Enseignement machine Mécanicien 250 kW :	105
Certificat de formation de base à la sécurité :	52
Formation spécifique à la sureté :	10
Module mécanique navale – M1-2 :	233
Moteurs diesel	
Auxiliaires de coque	
Installations frigorifiques	
Conduite machines	
Modules électrotechnique, électronique et systèmes de commande – M2-2 :	132
Électrotechnique & automatique de base	
Module contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord – M3-2 :	24
Entretien du navire – stabilité (appui)	
Modules entretien et réparations – M4-2 :	216
Atelier et météorologie	
Matériaux, maintenance & entretien	
Lecture de plans et dessin technique	
Module national machine – NM-2 :	57
Mathématiques & Sciences Physiques	
Matelotage et ramendage	
Environnement et professionnel	
Epreuves finales écrites	5
TOTAL	829



Lycée Professionnel Maritime des Pays de la Loire



Rythme hebdomadaire : 32 heures
Nombre de semaines : 27

Durée de la formation : 829 heures
Validation : épreuves en court de formation et finales